

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU CONSEIL DE  
LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548,  
ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI LE 7 avril À 19 :00 HEURES**

Citoyen(s) présent(s) : 1

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Présences : Hélène Campbell, absente  
Justin Raymond  
Marc-Antoine Bellefroid  
David Gasser  
Jean Asnong, absent  
Patricia Rachofsky

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale à 19 :00 heures.

**2025-04-998 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour pour la présente séance.

**Adopté**

**Explication du second projet de règlement numéro 2025-04 amendant le règlement de zonage numéro 05-0813.**

Le maire explique le second projet de règlement et les membres du conseil suggèrent des modifications.

**2025-04-999 Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance 19 :32 heures.

**Adopté**

\_\_\_\_\_  
Martin Bellefroid, maire

\_\_\_\_\_  
Lucie Riendeau  
Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

\_\_\_\_\_  
Martin Bellefroid, maire

